



AIDE A LA PARENTALITE

Présentation au réseau professionnel du projet APMF - Action préventive en milieu familial

Contexte

Dans le cadre des actions d'aide à la parentalité menées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Service des écoles et institutions pour l'enfance met en œuvre un projet d'Action préventive en milieu familial (APMF) en partenariat avec la Fondation officielle de la Jeunesse (FOJ).

L'APMF est une prestation en libre adhésion et confidentielle, sans suivi par le Service de protection des mineurs. Des éducateurs-trices spécialisé-e-s soutiennent les familles à leur domicile dans les démarches éducatives, relationnelles et de communication. Ils-elle-s travaillent avec toute la famille dans le but de chercher et de proposer des réponses adéquates pour le jeune, ses parents, la fratrie en lien avec le réseau social, sanitaire, scolaire ou professionnel.

La FOJ

La FOJ a une large expérience dans l'accompagnement éducatif des familles tant dans le cadre des foyers, du suivi du SPMI et des familles en libre adhésion. Une prestation similaire existe déjà dans la Commune du Grand-Saconnex.

A qui s'adresse cette prestation ?

Toutes les familles qui rencontrent une difficulté dans l'éducation de leur-s enfant-s et souhaitent l'appui d'un tiers spécialisé.

Tranche d'âge : 4-12/15 ans.

Les familles domiciliées dans les quartiers 1202 et 1209.

Comment ?

Toutes les familles concernées par cette nouvelle prestation peuvent contacter directement la FOJ à un numéro de téléphone dédié.

La prestation est gratuite et entièrement financée par la Ville de Genève.

Réseau impacté par le projet

Ecoles 1202 : Grottes, Cropettes, Beaulieu, Trembley, Vidollet, Sécheron, De-Chateaubriand, Genêts.

Ecoles 1209 : Budé, Crets.

Infirmières scolaires, Associations de parents d'élèves, GIAP, services Ville de Genève : Unité d'action communautaire, Point Infos Service, Service des écoles, Service de la jeunesse, Service de la petite enfance, ludothèque, Maison de quartier, travailleurs et travailleuses social-e-s hors murs, Bibliothèque municipale, associations de quartier, etc.

Calendrier

Diffusion de l'information auprès du réseau : octobre/novembre 2015

Démarrage du projet : décembre 2015

Durée : 1 année

Supports et communication

Dépliants d'information en préparation, site web FOJ, [Vivre à Genève](http://www.ville-geneve.ch), (www.ville-geneve.ch)

Le Grand-Saconnex offre des «super nanny» Extrait article Tdg du 07.04.2014

Social Des éducateurs soutiennent les familles qui ont des difficultés avec leurs enfants. La Commune est la première à proposer ce service.

Les familles en difficulté peuvent désormais bénéficier d'un nouveau soutien. La Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) a mis en place un projet d'aide à l'éducation pour les familles gratuit. Le Grand-Saconnex est la première commune à proposer cette prestation.

En 2009, la FOJ a lancé l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO). Soit des éducateurs qui aident à domicile des parents rencontrant des difficultés éducatives. Le hic: seules les familles suivies par le Service de protection des mineurs (SPMi) peuvent bénéficier de cette prestation. «Des parents extérieurs au service nous ont sollicités mais nous n'avons pas pu entrer en matière, rapporte Sybille Gallandat Crevoiserat, directrice du projet AEMO. Nous avons alors créé un service parallèle pour offrir la possibilité d'accéder à un soutien éducatif sans devoir faire appel au SPMi.» L'idée était surtout d'agir en amont, de faire de la prévention.

Gratuit et confidentiel

Cette nouvelle prestation, l'Action préventive en milieu familial (APMF), est gratuite et confidentielle, l'adhésion libre et les exigences fixées par la famille. Un éducateur accompagne les bénéficiaires plusieurs heures par semaine, pendant six mois ou plus si besoin. «Nous essayons d'aider les parents à reprendre les rênes et à remettre un cadre éducatif, explique David Crisafulli, responsable pédagogique. Si la famille le demande, l'éducateur peut servir de coordinateur avec l'école, soutenir les parents dans leurs démarches, être un médiateur, conseiller, entre autres.» Depuis mars 2012, sept familles ont été prises en charge. Quel est le profil des bénéficiaires? «La plupart sont des familles monoparentales, précarisées et isolées socialement», répond Sybille Gallandat Crevoiserat.